

L'ECHO DE LA VIGIE



Bulletin d'information de La Vigie Citoyenne Grand Mottoise Numéro 3

MAI 2024



« L'association La Vigie Citoyenne Grand Mottoise n'a pour seul objectif que de défendre l'œuvre de Jean Balladur, l'identité urbaine, architecturale et environnementale de la ville de LA GRANDE MOTTE »
Elle ne peut que s'opposer au Projet Ville-Port dans sa forme actuelle et informer la population de la réalité

Il est urgent de penser l'avenir

Préparer l'avenir des Grands Mottois, ce n'est plus penser expansion et croissance. C'est préparer notre cité aux dangers qui la menacent, compte tenu de la nouvelle donne du changement climatique. Tous les experts le confirment: c'est urgentissime mais il est encore temps. Penser l'avenir, sans tenir compte de cette nouvelle donne, est irresponsable pour les futures générations. Ainsi la modification du Schéma de cohérence territoriale du Pays de l'Or (SCOT) est tout à fait consternante. Il est temps de se rendre compte de la réalité

N'hésitez pas à nous écrire pour obtenir des informations supplémentaires par mail: vigiecitoyenne@orange.fr
Visitez notre site web : www.vigiegrandemotte.com



Il ne fait pas bon s'opposer au Maire

Deux associations Grands-Mottoise en ont fait les frais. Elles ont œuvré pour que la loi soit respectée au niveau des paillottes. Le tribunal administratif de Montpellier leur a donné raison et le tribunal administratif de Toulouse a confirmé cette décision en appel. Le Maire a aussitôt posté une vidéo sur le site de la Grande Motte. Ces deux associations sont traitées de chantres de la décroissance, d'adeptes de l'écologie punitive, d'écologistes dogmatiques. Un des patrons d'une paillotte se lance même sur Midi Libre à de la diffamation. La Vigie Citoyenne ne peut que condamner ces pratiques qui nuisent à un débat démocratique serein. Elle continue avec détermination, son action contre les constructions d'immeubles à côté de la Grande Pyramide.

Avec les meilleures intentions du monde, rien n'est plus vite mutilé que l'équilibre miraculeux d'une nature, d'une architecture et d'une communauté." Jean Balladur

Des raisons de combattre ce projet



1. La privatisation du domaine public pour le bénéfice des investisseurs.
2. Des travaux très importants pendant plusieurs années.
3. Construire sur le littoral est en opposition avec toutes les préconisations environnementales du GIEC et les objectifs contrat de plan Etat/Région qui propose la réhabilitation de l'existant.
4. Des bâtiments industriels sur l'esplanade Baumel exposés aux risques de tempêtes qui dégradent les points de vues remarquables de la balade sur le port.
5. La construction de tours à côté de la Grande Pyramide qui perdrait son rôle symbolique de La Grande Motte
6. Des investissements publics, qui devraient plutôt être consacrés à protéger la population et les biens des risques liés au réchauffement climatique.
7. **L'œuvre de Jean Balladur joyau d'urbanisme et d'architecture définitivement dénaturée.**

La négation des réalités, JUSQU'À QUAND et JUSQU'OU ?

Montée des eaux et érosion côtière concourent à la submersion marine qui menace le littoral de l'Hérault. En juillet 2022, un article de la gazette de Montpellier rappelait aux lecteurs que la prise de conscience ne serait pas réelle tant qu'une tempête du genre de Xynthia ne frapperait pas les côtes languedociennes.

Engagé depuis plus de 8 ans dans son rêve de Ville-Port, le maire de La Grande Motte poursuit obstinément cet objectif coûteux et dangereux. Pour l'atteindre, avec l'étrange bienveillance de l'Etat, il a réussi pour l'instant à réduire la zone rouge inondable de la commune, (PPRI).

Cependant, en qualité de président de l'agglomération du Pays de l'Or, il vient de présenter les nouvelles mesures de protection du littoral de Carnon-Est « en espérant que cela stoppera l'avancée de la mer ».

DE QUOI SE NOURRISSENT SES ESPOIRS ?

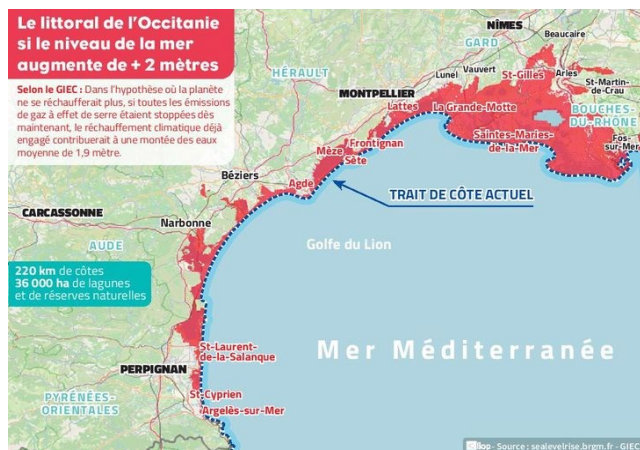
On sait qu'à Carnon, des aménagements ont été financés en 1969, 1971, 1981 et 1983. Les contribuables vont donc supporter de nouvelles charges censées empêcher que, d'ici dix ans, de premières habitations de Carnon soient « sous la menace directe de la mer »

Près de 9 millions d'euros ont été engloutis pour un réensablement entre Carnon et La Grande Motte mais le million de mètres cubes de sable est reparti dans la mer. On veut reprendre 41 000 m³ de sable au large de la plage du Couchant malgré les réserves du Conservatoire du Littoral. Jusqu'à quand les élus vont-ils faire croire qu'ils gagneront contre la mer ? Leur aveuglement est délibéré à Palavas comme à Mauguio et à La Grande Motte. Ils refusent d'admettre l'évidence énoncée par un universitaire de Montpellier « la mer monte tellement que ça ne sert plus à rien de multiplier les épis, les enrochements, les réensablements ». Une des dernières preuves se voit dans le refus de leurs maires que leurs villes soient inscrites dans la liste des communes concernées par le recul du trait de côte.

Il est temps de stopper les délires mégalomaniaques des élus qui croient qu'ils vont stopper la montée des eaux. Il est temps qu'ils respectent la loi Littoral et les autres textes réglementaires français et européens Il est temps d'arrêter les spéculateurs qui ne se soucient pas des générations futures et de l'impossibilité qui apparaît d'assurer des biens immobiliers dans les zones à risque.

Il est nécessaire d'accepter l'élévation du niveau marin comme phénomène inéluctable » On nous dit que ce projet trace l'avenir de la Grande Motte, et pourtant aucune anticipation réaliste ne permet la réalisation du projet Ville-Port. Demandons dès aujourd'hui qu'il soit mis fin à ce projet

Le 11 mai 2024, inauguration de la statue hommage pour les 100 ans de la naissance de Jean Balladur sur le parvis du palais des congrès, ce que nous ne pouvons qu'approuver. Le maire serait bien inspiré lors de cet hommage de renoncer à la construction d'immeubles très hauts près de la Grande Pyramide qui vont défigurer l'œuvre du grand architecte



Lu sur le site du Pays de l'or

Un nouveau coup de mer a impacté le front de mer au niveau du Petit Travers le mardi 26 mars 2024. La dune est érodée, certains accès sont dangereux. Un balisage pour signaler et fermer ces accès a été mis en place. Le piétinement les dégrade, ces milieux sont protégés. De plus, la dune peut être instable en certains endroits....

Dans l'édition du Midi-Libre du 21/11/2021, on pouvait déjà lire : « Si les politiques climatiques des états n'évoluent pas, le monde s'oriente vers une "inondation permanente et généralisée de nombreuses zones développées", selon les experts Selon le bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), dans notre région, une montée de la mer Méditerranée de deux mètres impliquerait la submersion de la Camargue et d'une grande partie du littoral. ».

Il est donc urgent que nos élus changent leur vision de l'avenir et mettent tout en œuvre pour nous protéger des effets du réchauffement climatique.



On brûle le Théâtre de Verdure !

Décidément, le Maire a plus d'une tour dans son sac. Après le projet maintenu de construire un nombre indéterminé d'immeubles (3, 4 ?) accueillant 240 logements dans une zone dite « La Colline » tout à côté de la Grande Pyramide, la bétonisation continue. Il est question de construire d'autres immeubles, des logements, des commerces, des halles ! Le Conseil municipal a en effet adopté le principe d'un nouveau programme immobilier en lieu et place du Théâtre de Verdure. La presse en a rendu compte mais pas trace de la délibération dans les publications municipales... S'agit-il de la destruction des gradins, de la scène, des balcons ?

Vous voyez bien où il se trouve ce Théâtre de Verdure ? Place du 1er Octobre 1974, juste à côté de la mairie. Avec à l'ouest, face aux gradins, un bâtiment attendant : la Salle Polyvalente devenue en 2019 le Centre culturel Henri Dunoyer, qui abrite les loges du Théâtre. Au nord, le Conservatoire de Musique, qui va déménager vers Haute Plage. Vous y avez peut-être applaudi Claude Nougaro, Léo Ferré, Barbara, Nina Simone, Zucchero, Sylvie Vartan, Pascal Obispo, De Palmas, Jimmy Cliff, The Lounge Lizards, Grupo Compay Segundo, Jean-Louis Aubert, The Beach Boys, Siegfried Kessler, Barbara Hendrix, Font et Val, Véronique Sanson, Renaud, Bernard Lavilliers... et tant d'autres artistes et spectacles durant des décennies.

Depuis plusieurs années, terminé, rien à voir. Plus d'entretien, pas de rénovation, plus d'utilisation de cette structure patrimoniale. Pour l'organisation d'événements culturels, la mairie est passée de l'occupation du domaine public, partie intégrante de l'urbanisme conçu par le fondateur de La Grande Motte, Jean Balladur, à l'exploitation concédée (déléguée ?) à une salle privée appartenant au Pasino

du groupe Partouche. Circulez, par ici la monnaie, les jeux sont faits.

Nos grands bâtisseurs n'ont pas la fibre estivale, fleurant bon l'eau de mer, le sable, la foule débonnaire, les parfums du soir, les cigales et la résine des pins sous le soleil couchant... Les acclamations du public et la fièvre des grandes soirées attendant des artistes prestigieux ont disparu, désertant la ville balnéaire pour des arènes nîmoises ou une arène pérolenne.

Certes les « temps ont changé », les spectacles veulent attirer des foules immenses et les 700 places de feu le Théâtre de Verdure de la Grande Motte ne peuvent pas remplir les poches des « businessmen de l'entertainment » en français dans le texte ! « Le live au stade industriel », disent les journalistes spécialisés.

Mais les gens ont toujours envie d'entendre de la musique et les petits lieux ont une carte à jouer pour accueillir des artistes en devenir, des productions modestes ou plus difficiles d'accès.

Vous avez dit Culture ?



Adieu le Théâtre de Verdure

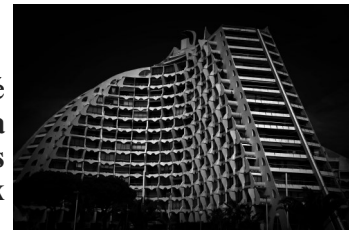
Idéalement situé en plein cœur de ville, à côté de la Place de l'Hôtel de Ville, Jean Balladur voulait à cet endroit un lieu culturel fort, lieu de communion et de rassemblement populaire autour du spectacle vivant. Il fit construire, à titre provisoire, des gradins métalliques face au mur arrière du centre culturel qui représentait le fond de scène. Les locaux actuels du conservatoire étaient les loges. Il espérait que les futurs maires de la ville finiraient de construire le Théâtre de Verdure. Hélas! 50 ans plus tard, laissé à l'abandon, il va être détruit.



À deux pas de la place du 1er-Octobre-1974 et de l'Hôtel de Ville, le théâtre de verdure de La Grande-Motte est fermé au public depuis déjà quelque temps. Avec l'école de musique, il ne figurera bientôt que dans les livres de souvenirs de la station balnéaire dessinée par Jean Balladur.

Vous avez dit: « La Grande Motte et son ADN ! »

Les projets immobiliers en cours ne sont pas conformes au cahier des charges laissé par Jean Balladur qui déjà, en 1994, mettait en garde le Maire de l'époque: "C'est à son maire de prolonger l'œuvre accomplie sans la dénaturer. Avec les meilleures intentions du monde, rien n'est plus vite mutilé que l'équilibre miraculeux d'une nature, d'une architecture et d'une communauté."



La Grande Motte, a une forte puissance identitaire et une homogénéité architecturale immédiatement reconnaissable: Jean Balladur a choisi **3 axes fondamentaux**:

- **L'eau** : La Grande Motte est construite entre étangs et mer Méditerranée et l'eau est une présence forte . À l'origine, on entendait le chant de l'eau partout dans la ville grâce aux nombreuses fontaines qui l'agrémentaient et qui furent peu à peu détruites par les précédentes municipalités.

- La **végétation**: la ville est noyée dans une oasis de verdure unique en France. Véritable jardin d'Eden qui humanise l'architecture, sert de régulateur thermique et offre une qualité de vie exceptionnelle.

- La **culture**: Jean Balladur a donné une **dimension culturelle** très affirmée à cette ville, à travers la **sculpture** et l'**architecture**.

La sculpture: Jean Balladur voulait une dimension artistique à sa ville. Il demanda à une équipe de jeunes artistes de créer à travers la ville, des sculptures à valeur d'usage reliées à la symbolique de la cité. Il y a une cohérence évidente entre cette ville/sculpture et l'expression artistique choisie: la sculpture. Ainsi s'est constitué un patrimoine important d'oeuvres d'art que nous devons préserver et entretenir.

Certaines d'entre elles ont même disparu, comme la fresque d'Albert Marchais sur la façade nord de l'hôtel Mercure, celle peinte dans le hall du Palais des Congrès.

Les fontaines-douches de la place de l'Homme réalisées par Michèle Goalard sont abandonnées à l'oxydation et inutilisables. Il n'y a jamais eu une véritable politique culturelle avec un projet culturel fort autour de cet axe primordial: **sculpture et architecture**?

L'architecture: Rappelons le parti pris architectural choisi par Jean Balladur:

Les pyramides dressées du centre-ville (côté masculin de la ville) et les conques de Vénus et Bonnets d'Evêque du Couchant (côté féminin de la ville). Et entre les deux, la Grande Pyramide, l'immeuble le plus emblématique, central et dominant, faisant la liaison entre ces 2 entités symboliques de notre Ville.

Le parti pris architectural des projets municipaux en cours (projet ville/port et centre ville) respectera-t-il le cahier des charges élaboré par notre architecte en chef: Jean Balladur? C'est une question capitale car ces projets se situent dans le périmètre susceptible d'être classé par la DRAC « Patrimoine Mondial de l'UNESCO », plus prestigieux que le label obtenu en 2010 « Patrimoine du XXème siècle ».

- Dans le projet ville/port, le déplacement du chantier naval bouleverse la logique et l'intelligence du plan d'urbanisme initial et privera la ville de l'aire de stationnement du terre plein ouest, très importante l'été. La Grande Pyramide n'aura plus son caractère unique et emblématique en étant noyée dans des constructions trop proches et trop hautes.

- Dans le projet du centre ville, le déplacement du Conservatoire et de la Bibliothèque dans les anciennes caves de Haute Plage, va détruire la logique et la praticité d'avoir ces services publics à côté des écoles.

Par ailleurs certains équipements municipaux sont laissés à l'abandon comme le Centre Nautique. Les fontaines ont été supprimées et les promenades notamment du Couchant sont délabrées



Une station avant-gardiste

La Grande Motte, c'est l'histoire de grands Hommes visionnaires. Elle est née de la Mission Racine (du nom du Conseiller d'Etat qui la présidait) créée en juin 1963 sous l'impulsion du Général de Gaulle. Entre 1963 et 1983, elle a donné naissance à La Grande Motte, Le Cap d'Agde (34), Gruissan, Port-Leucate (11), Port-Barcarès, Saint-Cyprien (66): 200Km d'aménagements littoraux nouveaux destinés à accueillir entre Camargue et frontière espagnole, un million d'estivants de la France entière et de l'Europe du nord